



SERVICE PETITE ENFANCE

Projet de Fonctionnement 2023
Lieu d'Accueil Enfants Parents



Mairie de Moissac

NOM DU LIEU :

LAEP

ADRESSE :

depuis le 9 décembre 2022 : nouveau lieu (en attendant la fin des travaux en 2023) :	En 2023 (à la fin des travaux) : 2 lieux :	
Salle du Centre culturel 24, rue de la Solidarité 82200 MOISSAC	14 avenue du Docteur Rouanet 82200 Moissac Près de la petite crèche Bulle de Bébé (Sarlac)	13 rue Sainte Catherine 82200 Moissac Près de la micro-crèche Achon (centre-ville)

DATE D'OUVERTURE :

Décembre 2009 (compétence CCAS)
Avril 2021 (compétence Mairie de Moissac)

Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) :

OUI (fin 2022)

Convention Territoriale Globale (CTG) :

en projet pour 2023 (communauté des communes Terres des Confluences)

GESTIONNAIRE :

Mairie de Moissac
3 place Roger Delthil
82200 MOISSAC
Tél : 05.63.04.63.90

CORRESPONDANTS :

Sylvie Caumont et Stéphanie Louchard (accueillantes)

RESPONSABLE DU SERVICE PETITE ENFANCE :

Aurélie Blachier

SOMMAIRE

Le territoire de Moissac	p 4
<u>1) L'historique du LAEP</u>	p 4
L'offre d'accueil petite enfance à Moissac	p 5
<u>2) Les modalités de fonctionnement</u>	p 5
L'accueil	
Les accueillantes	
L'organisation interne	p 6
Le lieu	
<u>3) Les objectifs du LAEP</u>	p 6
Un espace d'échange, d'écoute et de rencontre	
<u>4) Les Principes d'intervention – Rôles des accueillantes</u>	p 7
Conforter la relation enfant-parent	
Préparer à l'autonomie de l'enfant	
Favoriser l'éveil de l'enfant	
Rompre l'isolement social et créer une passerelle entre la famille et la société	
Permettre l'accès à l'information, à la culture et à la vie de la cité	
Ecouter et orienter	
Garantir l'anonymat et la confidentialité	
Coordonner	
<u>5) Les Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle et les Supervisions</u>	p 8
<u>6) Les financements</u>	p 8
<u>7) Les partenaires</u>	p 8
<u>8) Les moyens de communication</u>	p 9
<u>9) Les perspectives</u>	p 9
<u>10) Les formations</u>	p 10

Moissac est une commune située dans l'ouest du département du Tarn-et-Garonne en région Occitanie. Sur le plan historique et culturel, la commune est dans le Quercy blanc, correspondant à la partie méridionale du Quercy, devant son nom à ses calcaires lacustres du Tertiaire.

En 2022, la commune comptait 13 500 habitants.

La ville de Moissac, Ville d'Art et d'Histoire et Grand site Occitanie, étape majeure du chemin de Saint Jacques de Compostelle et baigné par le Tarn et le Canal de Garonne, est un haut lieu de l'Art Roman en France.

Moissac jouit d'une grande notoriété due à son abbatale Saint-Pierre fondée au IX^{ème} siècle et à son cloître construit en l'an 1100, classés au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des chemins de St Jacques de Compostelle. Le tympan de l'abbatale compte parmi les chefs-d'œuvre de la sculpture romane.

Dotée d'un joli port de plaisance, Moissac est situé sur le Canal de Garonne, prolongation du Canal du Midi, qui relie la Méditerranée à l'Atlantique. Des ouvrages d'art, tels que le Pont-Canal, le Moulin de Moissac mais aussi l'Uvarium de style Art Déco, peuvent être observés le long du canal et du Tarn. Capitale fruitière du Tarn-et-Garonne, Moissac est la patrie du célèbre raisin AOC Chasselas. Elevé sur les coteaux alentours, le Chasselas donne lieu à de joyeuses festivités en septembre.

1) L'historique du LAEP

Le LAEP a vu le jour en décembre 2009, ouvert une demi-journée par semaine dans les mêmes locaux que la Ludothèque. En janvier 2014, il a déménagé dans les locaux de la Môme, rue du Faubourg Sainte Blanche, plus spacieux et situés à égale distance du centre-ville et du quartier du Sarlac.

Depuis 2015, ces deux quartiers ont été identifiés comme prioritaires dans le cadre de la politique de la ville. En effet, le contrat de ville 2015/2020 a mis en exergue des inégalités entre les familles de ces deux quartiers et le reste du territoire intercommunal. Il a alors été décidé de renforcer les temps LAEP à deux accueils par semaine.

En 2020, une étude menée par la commune de Moissac, la Caisse d'Allocations Familiales et le cabinet AC Conseil a effectué un zoom, entre autres, sur les besoins d'accueil du jeune enfant sur la commune et sur des préconisations pour garantir une offre adaptée aux besoins de la population. (Etude de préfiguration d'Animation de la Vie Sociale - octobre 2020).

Lors de la séance du 25 mars 2021, les membres du Conseil Municipal de Moissac, après en avoir délibéré, ont approuvé le transfert de la compétence Petite Enfance du CCAS à la Commune à compter du 1^{er} avril 2021. Dans le cadre de cette compétence, les activités du LAEP ont été transférées à la commune.

Sous la responsabilité du Directeur Général des Services, le service petite enfance participe au développement de la transversalité de l'action municipale en direction de l'enfance et de la jeunesse (aspects éducatifs et pédagogiques), et à ce titre fait partie intégrante du pôle Enfance-jeunesse. La volonté des élus est d'exercer l'ensemble de la compétence Enfance : l'objectif est de faciliter les démarches des familles, de la petite enfance, en passant par l'enfance (service des écoles, accueil de loisirs) jusqu'à l'adolescence.

Le service Petite Enfance est maintenant implanté dans le Pôle Enfance, rue des Mazels, qui comprend 5 services, travaillant en transversalité :

- Petite Enfance,
- Enfance
- Scolaire
- Personnel des Ecoles
- AED-AESH (Accueil Enfants en Difficultés – Accueil Enfants en Situation de Handicap)

Offre d'accueil petite enfance à MOISSAC

En 2023,

- **3 crèches à gestion municipale, Commune de Moissac :**
 - Multi-accueil Les Grappillous : 35 places
 - Petite crèche Bulle de Bébé : 20 places
 - Micro-crèche Achon : 12 places
- **1 micro-crèche privée de 12 places**
- **Accueil individuel : 17 assistantes maternelles**

Source CAF-monenfant.fr <https://www.monenfant.fr/que-recherchez-vous/mode-d-accueil>

- **1 Relais Petite Enfance Intercommunal et Itinérant : Communauté de Communes Terres des Confluences**
- **1 Lieu d'Accueil Enfants Parents (commune de Moissac),** pour les familles.

Il appartient au Réseau Parentalité 82 et participe aux réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap). L'objectif est d'agir pour et avec les parents. Ces réseaux sont destinés à soutenir sous toutes ses formes l'exercice de la parentalité.

2) Les modalités de fonctionnement

- **L'accueil :**

Le LAEP est ouvert au public 6h par semaine : le mercredi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 14h30-17h30.

Le lieu reste ouvert pendant les vacances scolaires, dès lors que les deux accueillantes sont présentes. Il ferme la semaine entre le 25 décembre et le 31 décembre ainsi que pour les ponts.

L'accès aux familles est libre et gratuit : aucune inscription préalable n'est demandée ; parents et enfants ou futurs parents peuvent découvrir ce lieu et y venir quand ils le souhaitent.

Aucune formalité administrative n'est nécessaire. Seuls sont demandés :

- pour les parents ou grands-parents : leur prénom, leur lien familial avec l'enfant, le secteur géographique de leur domicile
- pour les enfants : prénom et date de naissance.

Ces renseignements servent à établir les statistiques de fréquentation du lieu, nécessaires aux différents bilans.

- **Les accueillantes :**

Elles sont au nombre de deux :

- une Educatrice spécialisée, du service Accueil Enfants en Difficultés – Accueil Enfants en Situation de Handicap (AED-AESH)
- une Adjointe d'animation du service petite enfance (crèche)

Sur les temps d'ouverture au public, les deux accueillantes sont présentes simultanément.

- **L'organisation interne** :

Des temps de travail administratif, mise en place de la salle et des jeux sont prévus en dehors de l'accueil du public : 8h30-9h le mercredi et 14h00-14h30 le vendredi.

- **Le lieu** :

Depuis le 9 décembre 2022, le LAEP a changé de locaux. C'est un nouveau lieu (en attendant la fin des travaux en 2023). Il se situe au centre culturel de la ville de Moissac, à mi-chemin du centre-ville et du quartier du Sarlac (quartiers concernés par la politique de la ville). La salle est aménagée pour l'accueil des familles (et partagée avec des associations de musique et de danse les autres jours).

En 2023, lors de la création des deux crèches (ouvertures prévues en septembre), le LAEP sera sur deux sites : une demi-journée près de la petite crèche Bulle de Bébés (Sarlac) et une demi-journée près de la micro-crèche Achon (centre-ville).

Des jeux, livres, mobiliers pour enfants ainsi que des chaises pour les adultes sont mis à disposition pour permettre les échanges et la convivialité.

3) **Les objectifs du LAEP**

Porté par la ville de Moissac, le LAEP s'inscrit en complémentarité des structures dédiées à la petite enfance présentes sur la commune : 3 crèches, 1 ludothèque (implanté à la médiathèque), 1 ALSH maternel, 1 RPE itinérant intercommunal, 1 micro-crèche privée, la PMI.

Il s'adresse aux parents ou futurs parents et aux enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent. C'est un espace de jeu libre qui favorise les échanges entre adultes et entre les enfants et leurs parents

Ce lieu s'inscrit dans une dynamique d'accueil : il permet de renforcer le lien social des habitants des quartiers prioritaires et la mixité avec les familles des autres quartiers. Il peut aussi faciliter l'insertion des familles nouvellement arrivées sur le territoire.

Pour les enfants, c'est également un lieu de rencontre, un premier lieu de socialisation.

Certaines familles cherchent avant tout un lieu où se poser avec leurs enfants et trouver des informations d'ordre pratique pour leur quotidien (démarches diverses, lieux ressources ...). Les thèmes de la séparation, de l'école, du développement de l'enfant, de la relation parent-enfant y sont échangés avec les parents et les accueillantes.

L'âge des enfants, la culture et les attentes de chaque famille, demandent de la part des accueillantes d'adapter leur posture à chaque situation, chaque rencontre dans un cadre bienveillant, sécurisant et sans jugement.

Un espace d'échange, d'écoute et de rencontre :

Le lieu d'accueil enfants-parents est un espace neutre de parole, de rencontres et d'échanges à visée non thérapeutique permettant ainsi :

- un temps de pause dans le quotidien autant pour l'adulte que pour l'enfant,
- de conforter la relation parent-enfant,
- de favoriser l'éveil et préparer à l'autonomie de l'enfant,
- d'aider l'enfant à la séparation d'avec ses parents,
- de préparer à la vie en collectivité,
- d'aider à l'apprentissage des règles et des limites,
- de rompre l'isolement social et créer un espace d'échange et de convivialité,
- de favoriser la mixité sociale et culturelle dans le respect des différences,
- de prévenir des situations de négligence ou de violence ...

4) Principes d'intervention – Rôles des accueillantes :

Elles sont garantes du respect du règlement de fonctionnement et des modalités d'organisation. Elles aménagent le lieu de façon conviviale, de manière adaptée aux différents âges et afin de favoriser le développement de l'enfant. Elles incitent les familles à s'approprier les différents espaces.

Pour toute nouvelle famille découvrant le LAEP, une des accueillantes, explique le fonctionnement du LAEP, les horaires ... et remet le règlement.

Leurs missions consistent à accompagner et soutenir les adultes dans leurs fonctions parentales, dans la bienveillance, sans porter de jugement ni s'immiscer dans la vie privée des familles :

- Conforter la relation enfant-parent

Le LAEP est un lieu qui permet aux parents de consacrer un moment à leur enfant, de jouer avec lui. Les jeux et livres à disposition sont des supports favorisant cette relation. C'est aussi l'occasion pour les professionnelles de valoriser les compétences des parents : responsabilité et autorité, élaboration de repères, protection et développement de l'enfant.

- Préparer à l'autonomie de l'enfant

Pour lui, c'est l'occasion de s'éloigner en douceur de son parent en étant au contact d'autres enfants et adultes (amorce de la séparation nécessaire ensuite pour l'entrée dans une collectivité : EAJE, école).

Pour le parent c'est l'occasion également de s'y préparer, d'observer son enfant, de le laisser évoluer en toute sécurité.

- Favoriser l'éveil de l'enfant

Le LAEP n'est pas un lieu d'animation, il ne propose pas d'activités ; c'est le jeu partagé et les relations sociales qui vont contribuer à l'éveil de l'enfant et à sa socialisation.

- Rompre l'isolement social et créer une passerelle entre la famille et la société

L'arrivée d'un enfant dans la famille induit parfois un isolement du parent (surtout s'il n'y a pas de soutien de la famille élargie ou du voisinage). Au LAEP, les parents peuvent se rencontrer ; c'est l'occasion de parler, d'échanger autour de problèmes quotidiens liés à l'éducation de l'enfant. Les accueillantes favorisent ce partage d'expériences.

- Permettre l'accès à l'information, à la culture et à la vie de la cité

Les accueillantes informent sur les animations socio-culturelles de la ville et proposent aux familles d'y participer (séances bébés lecteurs à la bibliothèque municipale, spectacles Petite Enfance, ...)

- Ecouter et orienter

Ce lieu d'écoute et d'échanges peut prévenir, voire désamorcer des « situations de crise ». Grâce à l'instauration d'une relation de confiance, la parole peut se libérer et les accueillantes orienter les personnes vers d'autres services si besoin car elles n'ont pas de fonction d'expertise ni de conseil.

- Garantir l'anonymat et la confidentialité

Les accueillantes sont tenues à une obligation de discrétion et de confidentialité concernant les informations recueillies. Ce principe sera levé en cas de suspicion de situation préoccupante.

- Coordonner

Les acteurs Petite Enfance du territoire moissagais se réunissent annuellement en réseau, pour partager des informations, échanger sur les pratiques et outils professionnels. Ces rencontres permettent aux accueillantes de conforter leur connaissance du terrain, indispensable quand il s'agit d'informer ou d'orienter les familles. C'est aussi un moyen de faire connaître le Lieu d'Accueil Enfants-Parents aux familles par le biais des différents partenaires.

5) Les Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle et les Supervisions

Le partage d'expériences, lors d'échanges de pratiques, permet d'avoir un regard extérieur sur la pratique professionnelle, se remettre en question et assurer une certaine continuité entre les différents accueils réalisés, de mieux comprendre des situations parfois complexes, mettre du sens sur ce qui s'est dit sans porter de jugement ; c'est l'occasion d'ouvrir des pistes.

Selon le Guide méthodologique CAF : "La supervision favorise une réflexion en équipe avec le soutien d'un professionnel extérieur, sur certaines situations rencontrées, et à propos desquelles il semble important d'échanger. Elle aide chaque accueillant à analyser sa pratique, à la questionner, à repérer les champs de résonances et les émotions afin de cheminer et d'évoluer dans la relation d'aide à l'enfant et à l'adulte référent. [...] Il s'agit d'une aide indispensable à la fonction d'accueillant, une instance de régulation et d'harmonisation des pratiques."

A ce titre, une supervision est mise en place (6h par an soit 1.5h/trimestre) par un psychologue pour l'équipe d'accueillants.

C'est un espace privilégié proposé aux salariés pour interroger leurs actes, leurs postures, développer une meilleure connaissance d'eux-mêmes dans leur pratique, identifier et développer leurs capacités et leur pouvoir d'agir.

Les accueillantes participent également à des Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle, animés par un psychologue clinicien, dans le cadre du réseau des LAEP mis en place par la CAF. (4 GAPP par an soit 1 par trimestre).

Ces GAPP favorisent ces échanges, leur donnent des outils de travail et permettent de rompre l'isolement de chaque LAEP.

6) Les financements

Le LAEP a été créé dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse en décembre 2009, qui sera remplacé en 2023 par la Convention Territoriale Globale. Il est financé par les prestations de services de la CAF (Conventions d'objectifs et de financement) et de la MSA ainsi que par les subventions de la commune de Moissac. Il appartient au dispositif des REAAP, Réseau Parentalité 82.

7) Les partenaires

Par l'intermédiaire du pôle Enfance (guichet unique), la responsable petite enfance coordonne et transmet les informations et actualités au réseau partenarial. Elle assure le lien avec les accueillantes par des réunions régulières mensuelles. Les 2 professionnelles, dans les crèches, dans les écoles, au centre de loisirs, à la médiathèque, assurent, grâce à leurs différentes activités en dehors du LAEP, la continuité pour faire connaître le LAEP.

- Les crèches, les services du pôle enfance et le service communication de la ville :
Des affiches, mails ainsi que le personnel informent le public de l'existence du LAEP
- La Maison de la solidarité : service de la PMI et travailleurs sociaux :
Des contacts réguliers ont lieu avec les services de PMI et les services sociaux du Conseil départemental, l'Aide Sociale à l'Enfance. La puéricultrice ou médecin informent systématiquement les familles rencontrées lors de ces accueils à la PMI de l'existence du Lieu d'Accueil Enfants Parents.
- Le RPE itinérant intercommunal :
L'animatrice, lorsqu'elle reçoit des familles à la recherche d'un mode de garde, leur parle également du LAEP.
- CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) Espace et Vie :
L'éducatrice de jeunes enfants travaillant au CHRS « Espace et Vie » accompagne occasionnellement des familles afin de leur faire découvrir le lieu et les incite ensuite à y venir.
- Le réseau des LAEP du département
- Le réseau parentalité 82
- Le CCAS
- La CAF
- Le CAMPS (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce)

8) Les moyens de communication

Afin que les familles puissent venir au LAEP, orientées ou non, une communication nécessaire est disponible, lisible et simple :

- site internet et page Facebook de la ville
- moteur de recherche internet
- site de la CAF « mon-enfant.fr »
- affiches dans différents lieux (médiathèque, EAJE, PMI, mairie, CCAS ...)
- prospectus à l'attention des parents via les écoles
- plaquette du pôle enfance à l'accueil de la Mairie pour les primo-arrivants

9) Les perspectives

- Actuellement, le temps dédié aux réunions - bilan est occupé :
 - pour partager les observations, le ressenti de chaque accueillante,
 - pour évacuer la charge émotionnelle accumulée lors de l'accueil,
 - pour se questionner sur la posture professionnelle dans le but de l'améliorer.
- Le projet est d'organiser une demi-journée portes-ouvertes afin de mieux faire connaître le LAEP. Le travail « Parentalité » est partagé avec le service AED-AESH.

10) Les formations

Une formation d'accueillant en Laep est nécessaire quel que soit le parcours professionnel ou personnel de la personne.

De plus, plusieurs formations sont envisagées :

- Approche sociologique de la famille et accompagnement de la fonction parentale
- Les nouveaux modèles familiaux : place et espace de chacun
- La parentalité à l'épreuve du handicap
- Les secrets de famille :
 - approche systémique
 - comprendre les enjeux des secrets de famille
 - décrypter les situations et comportements

Le présent projet de fonctionnement a été approuvé par la délibération N° du Conseil Municipal dans sa séance du/..../2023

Le Maire

Romain LOPEZ